



Problème avec une mutuelle santé

Par **bri74**, le **29/05/2017** à **12:04**

bonjour, rn il y a quelque temps j'étais venue vers vous pour un problème avec la mutuelle santé ****. je les avais contacter par internet pour souscrire mais je n'ai jamais reçu ni contrat ni carte donc je pensais ne rien leur devoir (c'était septembre environ 2014) depuis ils m'envoient des courrier de la part de "intrum justicia" me demandant de régler la somme (lettre du 07-08-09-122016 et de janvier 2017 accompagner d'une "requête a Mr le président du tribunal ainsi qu'un projet de saisine ainsi qu'une lettre d'un huissier de justice hors de mon département le tout en LETTRE SIMPLE sans compter le nombre d'appel de intrum jusqu'à 6 fois par jours ...) aujourd'hui je reçois une lettre de recouvrement de créance e la société COFRECO toujours en lettre simple me disant qu'en vertu de l'art 484 et suivant le nouveau code de procédure civile ils vont demander un titre de condanation et qu'ils vont constituer un dossier qu'ils transmettront au tribunal rna fin d'obtenir une ordonnance de référer a mon encontre .rn Que dois je faire ?? merci pour votre aide ... je suis perdue ... (mr chaber avait gentiment répondu à mes questions mais qu'est ce qu'un titre executoire ?)